

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	68 (1939)
<b>Heft:</b>	7
<b>Rubrik:</b>	Aux membres de la Société fribourgeoise d'éducation

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Aux membres de la Société fribourgeoise d'éducation

CHERS ASSOCIÉS ET AMIS,

Le 9 juin 1937, lors de la belle assemblée de Bulle, nous vous disions que la Veveyse serait heureuse de vous recevoir. Permettez qu'aujourd'hui nous renouvelions notre invitation d'une façon plus précise et plus pressante. La date de notre réunion approche. Le lundi 5 juin, Châtel-St-Denis, le joli chef-lieu de la Veveyse (balcon de la grande maison fribourgeoise) sera dans l'allégresse. Déjà, la petite cité se prépare à accueillir très cordialement ses hôtes d'un jour et à leur faire passer quelques heures agréables. De son côté, le corps enseignant du IX<sup>me</sup> arrondissement travaille, depuis une année bientôt, à rendre attrayante, instructive et réconfortante notre grande manifestation pédagogique bisannuelle. Il s'est prêté volontiers à un gros effort pour préparer une exposition scolaire qui, non seulement réjouira la vue par la variété des objets et des dessins exposés, mais apportera une sérieuse documentation à tous les amis de l'école active. « Comment les habitants de notre contrée se soumettent à la *nécessité du travail* », tel est le thème proposé à toutes les classes de l'arrondissement et développé sous forme de centre d'étude.

Une séance récréative sera la conclusion pratique de la question discutée le matin. Elle laissera à chacun, nous l'espérons, un bon et durable souvenir.

*L'école et les mouvements de jeunesse chez nous*, voilà la question qui fera l'objet de nos délibérations. Le sujet n'est-il pas des plus importants et des plus actuels ? Il intéresse vraiment tous les amis de l'école. Le corps enseignant du canton l'a étudié et les rapporteurs d'arrondissements ont fourni au rapporteur cantonal, M. Gremaud, instituteur à Bossonnens, d'excellentes idées pour son travail.

La réunion de 1939 ne manquera donc pas d'intérêt, et quand on saura que l'évêque du diocèse, Mgr Besson, M. Piller, directeur de l'Instruction publique, des représentants de nos diverses autorités nous ont promis leur participation, tous les membres de notre Société n'auront qu'un désir, celui d'être présents à notre prochaine assemblée.

Plus les temps sont difficiles, plus nous devons éprouver le besoin d'union. Plus la jeunesse est exposée, plus les éducateurs se sentent dans l'obligation de rechercher ensemble les meilleurs moyens de la préserver.

Instituteurs et institutrices dont la besogne est souvent ardue, venez vous grouper autour de nos hautes Autorités religieuses et

civiles, et durant cette journée de travail et de détente, dans la douce ambiance de notre fête pédagogique, venez oublier les jours sombres, venez puiser de nouvelles forces morales pour les tâches futures.

Et vous, vénérés membres du clergé, apportez-nous le concours de vos expériences dans une question qui vous intéresse au plus haut degré. C'est sur vous que nous comptons pour nous aider à trouver les solutions des problèmes complexes que les circonstances présentes nous forcent à résoudre.

Amis de la Suisse romande, professeurs dans nos divers Instituts : Ecoles secondaires, Technicum, Ecole normale, Collège, Séminaire, Université, vous serez les bienvenus au sein de la grande famille pédagogique fribourgeoise. A tous les amis de l'école et de la jeunesse : Rendez-vous à Châtel-St-Denis, le 5 juin !

AU NOM DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

*Le vice-président :*

J. BARBEY, *inspecteur scolaire.*

Programme de l'assemblée du 5 juin 1939, à Châtel-St-Denis :

- 8 h. Cortège de la gare à l'église.
- 8 h. 15 Office. Souvenirs de nos membres défunts.
- 9 h. Cortège de l'église à la Maison des Œuvres.
- 9 h. 15 Séance de travail.
  - a) Souhaits de bienvenue.
  - b) Nominations statutaires.
  - c) Approbation des comptes.
  - d) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude.
  - e) Propositions individuelles.
- 11 h. 30 Clôture de la séance de travail et visite de l'exposition scolaire (Salle de la Croix d'Or).
- 12 h. 15 Banquet à la salle de gymnastique de la Maison des Œuvres.
- 14 h. 45 Séance récréative (salle de la Maison des Œuvres).  
Pièce sur les groupements de jeunesse, par M. Hubert Gremaud, instituteur à Bossonnens.

*N. B.* — Pour le cortège, les participants voudront bien se grouper par arrondissement. Chacun est instamment prié de se conformer aux indications du programme. Respecter strictement l'horaire, c'est faciliter la tâche des organisateurs et assurer en partie, du moins, le succès de la fête. Les cartes de banquet seront en vente au cours de la matinée et à l'entrée de la salle de théâtre de la Maison des Œuvres.